

MAIRIE DE SAINTE GEMME LA PLAINE



Commune de Sainte Gemme la Plaine –
3 Rue de la Mairie
85400 Sainte Gemme la Plaine –
accueil@saintegemmelaplain.fr
02 51 27 02 01

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Scolaire , périscolaire



Période :
Septembre 2022- Juin 2025

Pillaud Maéva
Tel :02 51 27 01 70
Courriel: enfance@saintegemmelaplain.fr

A) DONNEES GENERALES

- 1) Les interlocuteurs du territoire ;
- 2) La durée du PEDT
- 3) Le périmètre
- 4) Le public
- 5) Le rôle du service animation
- 6) Les temps d'accueils des enfants
- 7) Transfert des responsabilités et informations entre les différents temps de la journée
- 8) Modalités d'accueil pour les enfants porteurs, ou en situation de handicap
- 9) Les atouts du territoire
- 10) Les contraintes du territoire
- 11) Grille tarifaire et horaires

B) BILAN PEDT 2018-2021

- 1) Les points positifs
- 2) Les axes d'améliorations à prévoir

C) PEDT 2022-2025 :

- 1) Le pilotage du projet
- 2) Les intentions éducatives
- 3) Les objectifs
- 4) Interactions entre les différents projets
- 5) Les actions du PEDT
- 6) Nos partenaires
- 7) Élaboration des bilans
- 8) La pré-évaluation annuelle
- 9) Modalité du renouvellement du PEDT et modifications pour avenants.

ANNEXES :

- 1) Extrait du projet pédagogique de l'accueil périscolaire
- 2) Exemple d'un tableau d'évaluation d'une animatrice
- 3) Convention
- 4) Evaluation

A. DONNEES GENERALES

Le PEDT permet à la commune de SAINTE GEMME LA PLAINE, de proposer **un parcours éducatif de qualité** pour les enfants entre 3 et 12 ans, selon la politique des élus.

La commune souhaite permettre à tous d'accéder à des activités de loisirs et répondre aux besoins des familles. Les orientations sont également inscrites dans **des objectifs éducatifs** permettant la **complémentarité éducative et la cohérence des temps et rythmes des enfants**. Le PEDT rassemble les acteurs éducatifs locaux afin de permettre **une dynamique des actions et une liaison** entre les temps quotidiens de l'enfant. Il pérennise les activités pour accompagner les enfants dans leur vie sociale, scolaire et extrascolaire. Cela permet de travailler conjointement, en particulier avec l'école, l'accueil périscolaire, la bibliothèque, le restaurant scolaire, le conseil municipal des enfants et l'Accueil de loisirs Sans Hébergement, sur des **projets communs**, et de développer plus encore la **complémentarité** de nos actions. Les activités sont axées sur l'autonomie, le développement de l'enfant, l'expression de sa personnalité, son imagination, sa créativité, tout en étant solidaire et respectueux. Le but premier est de réfléchir **ensemble**, pour porter des valeurs, créer du lien, harmoniser les règles, en mettant en place des actions concrètes : la cohérence éducative.

Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir ces enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères et en garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la commune.

Lors de la mise en place des TAP au sein de l'école publique, de nombreux partenariats ont été développés avec des acteurs extérieurs.

Fort de cette expérience la commune de Sainte Gemme la Plaine a pour objectif de développer la qualité des accueils proposés aux enfants et aux familles. Ils sont de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Ils sont des interfaces entre le temps de vie familiale et le temps scolaire réservé aux apprentissages. Le premier PEDT a été créé en 2014.

Les services défendent et partagent des valeurs telle que :

- L'autonomie,
- L'égalité, les droits et les devoirs
- Apprendre le respect, le partage et l'écoute
- Et tout cela avec bienveillance et écoute active.

Les différents acteurs doivent faire preuve de cohérence et de cohésion.

- Donner un cadre sécuritaire (nombre d'encadrant suffisant, comptage des enfants, prévenir des accidents, réagir immédiatement en cas de blessure)
- Permettre à l'enfant d'acquiescer dans la convivialité, les notions d'autonomie, de responsabilisation, de socialisation.
- Favoriser la vie en collectivité
- Permettre à l'enfant d'exister en tant qu'être unique, différent des autres, c'est-à-dire de respecter et de faire respecter l'enfant différent de par sa culture, sa maladie, son handicap, son comportement, en invitant ce dernier à s'intégrer dans les règles du groupe
- Garantir des repères à l'enfant
- Créer des liens de confiance
- Garantir la sécurité physique et psycho-affective de l'enfant
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant

1. Les interlocuteurs du territoire :

Elu référent : Mme THOUZEAU Isabelle, Adjointe au Maire

Agent Correspondant : PILLAUD Maéva, Coordinatrice enfance

12bis rue des écoliers

85400 SAINTE GEMME LA PLAINE

☎ 02 51 27 01 71

✉ enfance@saintegemmelaplain.fr

2. La durée du PEDT :

La commune de Sainte Gemme La Plaine souhaite engager son PEDT pour une durée de 3 ans, soit de septembre 2022 à juillet 2025.

3. Le périmètre :

Sur la commune de Sainte Gemme la Plaine, le PEDT est une compétence communale. La commune située aux portes du Sud Vendée et accueillant 2 260 habitants est éligible à la Dotation de Solidarité Rurale. Elle fait partie de la communauté de communes « Sud Vendée Littoral ».

4. Le public :

La commune de Sainte Gemme la Plaine accueille 2 écoles : l'école publique La Plaine (maternelle et primaire) et l'école privée Saint Charles. Ce qui représente 213 enfants, âgés de 2 ans et demi à 12 ans, domiciliés sur la commune ou non.

Effectifs 2022-2023

ECOLE SAINT CHARLES					
4 RUE DE LA PECHARDERIE					
85400 SAINTE GEMME LA PLAINE					
02 51 27 04 98					
PS-MS-GS	CP-CE1			CE2-CM1-CM2	
23 élèves	19 élèves			26 élèves	
ECOLE LA PLAINE					
14 RUE DES ECOLIERS					
85400 SAINTE GEMME LA PLAINE					
02 51 27 07 82					
PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
22 élèves	25 élèves	24 élèves	24 élèves	23 élèves	21 élèves

5. Le rôle et fonctionnement du service animation :

Le service animation joue un rôle indéniable, compte tenu de l'organisation des temps de travail. Il facilite l'organisation de la vie des familles Gemmoises ou d'autres communes, en complément du temps scolaire. Le service animation est avant tout un lieu où se mêlent, plaisir, partage, dans le respect des valeurs démocratiques. Il est accessible à tous et répond aux besoins d'accueil. Le tarif et les horaires permettent à chaque famille d'en bénéficier. C'est un lieu de convivialité et de socialisation. Les animateurs permettent aux enfants de découvrir et d'expérimenter de nouvelles activités. Ils les accompagnent dans l'apprentissage à la citoyenneté, où l'enfant, acteur de ses actes

agit sur son environnement et apprend à vivre en collectivité : **ENSEMBLE**, en tenant compte des **RICHESES**, des **DIFFERENCES**. Les enfants vont rencontrer des enfants, des adultes, avec qui ils vont **PARTAGER** un temps de **VIE**.

Le service animation intervient sur 3 sites : accueil périscolaire, restaurant scolaire et bibliothèque.

■ **L'accueil périscolaire : lundi mardi jeudi vendredi**

L'accueil périscolaire est doté de locaux neufs, accessibles à tous et gérés par la **Communauté de Commune Sud Vendée Littoral**. La structure possède deux grandes salles d'animation avec chacune des vestiaires et des sanitaires ainsi que deux cours séparées, une salle de sieste et une salle pour les animateurs.

Les locaux sont dimensionnés pour accueillir 50 enfants allant de la maternelle au CM2, soit 20 enfants –de 6 ans et 30 enfants +de 6 ans. Il ouvre à 7h15 le matin et ferme à 18h45 le soir.

Les deux écoles, peuvent bénéficier de l'accueil périscolaire.

L'équipe d'animateur encadrant a pour fonction :

- **L'accueil** des parents et des enfants.
- **L'animation** des différents temps de la journée (accueil périscolaire, restaurant scolaire...)
- Les trajets vers les deux écoles
- Le service du goûter
- La préparation des activités, leurs mises en place et le rangement.

L'animateur se doit d'être bienveillant à l'égard de tous. Il doit avoir un comportement exemplaire dans sa posture, son langage et sa réflexion auprès des enfants et des parents.

La directrice a pour mission d'élaborer et mettre en œuvre avec son équipe un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif. Elle coordonne, dirige, veille au bon fonctionnement de l'accueil. Elle assure et gère la communication et l'administratif. Elle évalue les différents projets.

L'accueil périscolaire organise des partenariats tout au long de l'année (bibliothèque municipale, maison de retraite, boulangerie, ludothèque...)

Le budget attribué est voté par les élus de commune.

Différentes activités y sont proposées adaptées aux âges des enfants : manuelles (en lien avec un thème), culturelles (musique, théâtre, éveil, choral, photographie...), des ateliers cuisine, mais aussi des activités plus sportives (parcours de motricité, jeux collectifs, zumba et laser Game (avec un intervenant qualifié et rémunéré) et tout ceci selon leurs âges, leurs envies et leurs capacités.

En ce qui concerne les enfants de - de 6 ans, ces activités sont plus courtes, et élaboré à la hauteur de leur capacité. C'est pourquoi nous disposons d'une salle avec des petites tables et du matériel adapté à leurs âges. De plus une attention particulière est portée à la préparation de leurs activités.

Pour venir à l'accueil, les enfants doivent être inscrits au préalable. En cas de non-inscription, ils ne pourront fréquenter l'accueil.

■ **Le restaurant scolaire : lundi - mardi - jeudi et vendredi**

La pause méridienne reste une partie très importante dans la journée d'un enfant. Comme veut dire le mot « pause » ce moment ce doit d'être agréable et relaxant. L'enfant doit y trouver un accueil bienveillant. Le repas doit être de qualité, équilibrée et varié. C'est un lieu propice à la découverte des goûts. Le service restauration scolaire concerne environ 155 élèves par jour.

Afin que les enfants puissent déjeuner dans des conditions optimales, de calme et de confort, il a été mis en place **trois services distincts**. Pendant que certains enfants mangent, les autres enfants profitent des différents ateliers qui leur sont proposés. Ces ateliers sont assurés par des animateurs et surveillants de cour. L'enfant est libre de choisir l'activité en fonction de son envie.

Les 6 différents ateliers proposés sont :

- Relaxation : des tapis sont à disposition des enfants pour se reposer avec de la musique douce dans la première salle de la bibliothèque.
- Lecture : les enfants ont la possibilité de lire des livres ou simplement de les regarder ceci dans la seconde salle de la bibliothèque.
- Temps calme : activités : perles, scoubidous, dessins, affiches...
- Jeux de société : plusieurs jeux sont à la disposition des enfants.
- Jeux collectifs : à l'extérieur : une animatrice propose des jeux collectifs divers et variés, sur une moitié de cour.
- Jeux libres : les enfants jouent sur l'autre partie de la cour. Cette dernière est séparée par des plots.

Si malheureusement le temps ne le permet pas, il est possible, de nous replier dans la salle omnisports.

Un comptage est effectué à chaque départ et arrivée des enfants au restaurant scolaire et dans les écoles. C'est également un moment d'échanges avec les instituteurs. Tout accident est notifié par écrit papier et adressé aux parents, instituteurs. Il en sera conservé un en mairie. Ces différents temps permettront de s'adapter aux rythmes de l'enfant, tout en proposant un temps de restauration et de temps calme, facilitant à la fois la digestion et la concentration pour l'apprentissage de l'après-midi.

Pour venir au restaurant scolaire, les enfants doivent être inscrits au préalable auprès du service enfance et auprès de la cuisine centrale. En cas de non-inscription, ils ne pourront fréquenter le restaurant scolaire.

■ La bibliothèque

Elle ouvre ses portes à une dizaine d'enfants par heure d'ouverture.

La bibliothèque Municipale favorise le lien social. Elle entretient la connaissance, l'imaginaire et l'épanouissement des individus. La commune met la culture à la portée de tous.

En effet on peut emprunter des livres, mais on peut aussi tout simplement venir lire sur place sans abonnement. C'est un lieu public où se croise des gens de toutes catégories sociales confondues. Tout le monde a le droit à la lecture mais pas que! C'est avant tout un lieu de rencontre.

Nous travaillons en partenariat avec les 2 écoles. Une fois par mois les 9 classes de la commune se déplacent chacune leur tour sur des créneaux définis chaque trimestre par l'agent d'animation. Chaque classe profite d'un temps de consultation des livres du fond propre de la bibliothèque et de la BDV (bibliothèque départementale de la Vendée, qui par le biais d'une navette dépose 4 bacs pour un total de 125 livres tous les 4 mois.)

Les enfants sont également reçus sur le temps de la pause méridienne pour de la lecture libre. Puis tous les vendredis sur ce même temps, ceux qui le veulent, peuvent emprunter de 1 à 4 livres.

Des actions culturelles sont régulièrement mises en place depuis 3 ans. Des cafés Histoire, une exposition sur les écrits anciens, ballade faite avec du public autour de l'ancien Château féodal. « Dans les pas de l'Histoire ». Un mardi par mois les assistantes maternelles sont accueillies par l'agent

d'animation et 2 bénévoles pour une séance de Bébés lecteurs. La bibliothèque est également ouverte le 3^{ème} mercredi de chaque mois pour les gens qui veulent se retrouver autour de jeux de société, enfants comme adultes. EHPAD, Public, mais également les enfants du centre de loisirs « La Plaine récré » pour une rencontre intergénérationnelle. C'est un moment de partage et de convivialité, qui se termine par un goûter offert par la bibliothèque. Les enfants d'aujourd'hui étant les lecteurs de demain, donnons-leur le goût de la lecture. En les impliquants dans les différentes tâches de la bibliothèque, amenons-les à aimer le livre pour que la lecture devienne un plaisir.

■ Le Conseil Municipal des Enfants

Les élections ont lieu une fois par an en septembre, pour un mandat de 2 ans. 6 élèves CM école la Plaine, et 4 élèves CM école Saint Charles sont élus. Des projets sont proposés, puis votés. Les élus mènent plusieurs actions, commémorations, visite et animation, en lien avec le PEDT.

6. Les temps d'accueil des enfants :

7h15 à 9h00 : Accueil périscolaire du matin :

- ✓ Un temps d'accueil périscolaire est proposé aux familles.
- ✓ Les enfants peuvent jouer, ils ont la possibilité de participer à différentes activités.
- ✓ Echanges avec les parents
- ✓ A 8h40 Départ pour les écoles
- ✓ Les trajets sont effectués par les animateurs. Un temps de transition entre les animateurs et les enseignants est fait lorsque les enfants sont emmenés à l'école.

8h45 à 12h : Temps scolaire école La Plaine

9h00 12h15 : Temps scolaire école St Charles

12h à 13h45 : Pause méridienne école La Plaine

12h15 à 13h45 : Pause méridienne école Saint Charles

Ce temps permettra de s'adapter aux rythmes de l'enfant en lui proposant un temps calme avant ou après le repas selon les services, facilitant à la fois la digestion et la concentration pour l'apprentissage de l'après-midi. Cette pause est également l'occasion pour les enfants de participer à divers jeux, soit de leur initiative soit animés par les surveillants de cours.

École La Plaine :

- ✓ Un premier trajet est effectué dès 12h pour les classes de la petite section au CP. Les enfants partent avec les ATSEM et une animatrice pour le restaurant scolaire.
- ✓ Trois animateurs prennent en charge le deuxième groupe pour des ateliers ou jeux libre. Une transition est faite avec les enseignants.
- ✓ A 13h00, les maternelles partent à la sieste ou au temps calme. C'est au tour des CE1, CE2 CM1 CM2 d'aller déjeuner. Les CP sont alors en ateliers
 - ✓ 13h35 : départ pour les écoles

Ecole Saint Charles:

- ✓ 12h15 : 3 animateurs partent chercher les enfants de l'école St Charles. Une transition est faite entre les enseignantes et l'ATSEM.

- ✓ Les enfants déjeunent dès leur arrivée.
- ✓ Après le repas les enfants vont en atelier.

Voici les ateliers proposés aux enfants :

- **Relaxation** : des tapis sont à disposition afin de se reposer avec de la musique dans une partie de la bibliothèque.
- **Lecture** : les enfants ont la possibilité de lire ou regarder des livres dans l'autre partie de la bibliothèque.
- **Temps calme** : activités perles, scoubidous, dessins.
- **Jeux de société** : plusieurs jeux sont à la disposition des enfants.
- **Jeux collectifs** : à l'extérieur : un animateur propose des jeux collectifs divers et variés, sur une moitié de cour.
- **Jeux libres** : les enfants jouent sur l'autre moitié de cour qui est séparée par des plots.

13h45 à 16h30 : Temps scolaire école publique

13h45 à 16h45 : Temps scolaire école Saint Charles

16h30 à 18h45 : Accueil périscolaire du soir :

- ✓ 16h15 : Deux animateurs sont à l'école La plaine pour surveiller les enfants allant à l'accueil périscolaire. A 16h25 les élèves sont emmenés à l'accueil périscolaire.
- ✓ 16h30 : Le goûter est proposé aux enfants de l'école La Plaine.
- ✓ 17h00 : Les enfants de l'école Saint Charles sont pris en charge et conduits vers l'accueil périscolaire.
- ✓ 17h10 : Le goûter est proposé aux enfants de l'école Saint Charles.
- ✓ 17h à 18h30 : Les enfants peuvent jouer, ils ont la possibilité de participer à différentes activités.
- ✓ 18h30 à 18h45 : Rangement de l'accueil périscolaire, des jeux collectifs sont proposés.

Le lundi et le jeudi soir une aide aux devoirs a été mise en place, de 17h à 17h45

Un comptage des enfants est fait à chaque départ - arrivée.

Les enfants présents et inscrits sont notés sur une feuille de présence chaque jour. Une feuille de présence pour l'accueil du matin, une autre pour le temps de la pause méridienne, enfin une dernière pour l'accueil du soir. Grâce à cette feuille, une vérification des effectifs et un pointage ont lieu. Les inscriptions se font par mail, téléphone ou en remplissant un tableau d'inscription papier (donné par les écoles). Les fiches de présence sont transmises aux agents d'accueil référents (qui accueillent les enfants, puis les parents).

7. Transfert des responsabilités et informations entre les différents temps de la journée:

En début d'année scolaire, nous demandons aux parents de remplir un dossier d'inscription avec les coordonnées des familles, les informations médicales, les personnes à joindre en urgence ... Inscription qui est ensuite complétée par une inscription hebdomadaire.

En termes de sécurité, pendant les temps d'accueil périscolaires et la pause méridienne, les enfants sont sous la responsabilité des agents communaux (même en cas d'intervention extérieure)

Lors des temps de transitions, les enfants sont pris charge par l'équipe communale également.

C'est lors de ces moments transitoires que des échanges peuvent avoir lieu (transmission d'information).

En période scolaire la journée s'effectue sur différents temps, et un suivi de l'enfants doit être mené, en particulier les enfants qui fréquentent le périscolaire et la pause méridienne.

Le matin, les animateurs ont la feuille des enfants inscrits sur la journée, ou ils pointent les présences. Ils recueillent également les informations auprès des parents pour les transmettre aux enseignants.

Lors du transfert vers l'école publique, les enfants jusqu'au CE1 sont emmenés directement à leur classe pour que l'animateur puisse transmettre les différentes informations au bon enseignant. Les enfants des autres classes sont conduits sous le préau et les informations sont transmises à l'enseignante qui récupèrent les enfants. C'est elle qui transmettra les informations aux enseignants concernés.

Lors du transfert vers l'école Saint Charles, l'animateur qui accompagne les enfants jusqu'à l'école transmet les informations à la directrice.

Pour la pause méridienne, les enfants mangeant à la cantine sont pointés chaque matin par la personne responsable et l'information est transmise au responsable du restaurant scolaire.

A midi, les ATSEM accompagnent les enfants des classes de l'école publique allant de la TPS au CE1 jusqu'à la cantine où elles informent le personnel de la cantine, si besoin, des enfants absents ou malades. Les plus grands sont récupérés par les animateurs, à qui les informations sont transmises par chaque enseignant. C'est la même chose pour les enfants de l'école Saint Charles.

Au retour de la cantine, si besoin, les informations concernant le repas du midi sont transmises aux enseignants référents.

Le soir, les enseignants accompagnent les enfants non-inscrits au périscolaire, jusqu'à la sortie pour les rendre à leur parent, pendant qu'un animateur surveille les enfants inscrits, sous le préau. Ainsi si des parents viennent chercher leurs enfants alors qu'ils sont inscrits au périscolaire, l'animateur le sait tout de suite. De même lorsque l'animateur arrive les enseignants transmettent les informations de l'après-midi (absence, enfants en soutiens ou événement à signaler aux parents). Lorsque l'heure des parents est terminée, l'animateur récupère tous les enfants, ceux inscrits et ceux qui n'ont pas été récupéré par leur parent, et avec l'aide des ATSEM, ils vont au périscolaire. S'effectue alors le pointage du soir.

Si un enfant est inscrit sur la feuille mais non présent le matin, et que les parents ne nous ont pas prévenu, nous avons fait le choix de ne pas appeler la famille. En effet, nous n'avons pas d'heure d'arrivée de précisé lors des inscriptions des parents. C'est la directrice de l'école qui se charge des absences du matin. Elle appelle les parents si l'enfant est effectivement absent.

Au niveau de l'ALSH, si un enfant est inscrit mais qu'il est absent au début des activités(vers 9h30 le matin et à 14h l'après midi), le directeur appelle les parents pour savoir pourquoi l'enfant est absent.

8. Modalités d'accueil pour les enfants porteurs, ou en situation, de handicap :

Que ce soit sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, nous mettons en œuvre les meilleures conditions possibles pour accueillir tous les enfants.

L'école dispose d'AESH qui s'occupent actuellement de 4 enfants et d'autres demandes sont en cours. Pour le temps péri et extra-scolaire, les animateurs ont suivi ou vont suivre des formations pour l'accueil des enfants en situation de handicap. De plus en cas de nécessités, le dispositif d'aide de la CAF est sollicité pour disposer d'un encadrant supplémentaire, si possible dans la continuité des AESH mis en place à l'école.

Des fauteuils roulants sont mis à disposition, par l'EPHAD, pour les différents trajets de la journée lorsque des enfants sont blessés.

Afin de mieux connaître les spécificités des enfants un temps spécifique d'accueil aux familles est mis en place.

Les PAI des enfants sont transmis à toutes les entités les accueillants.

Planning d'accueil des enfants sur Sainte Gemme la Plaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
7:00						
8:00	AP	AP		AP	AP	
9:00						
10:00	TS	TS		TS	TS	
11:00						Bib
12:00						
13:00	PM	PM	ALSH	PM	PM	
14:00						
15:00	TS	TS		TS	TS	
16:00						
17:00	Accueil périscolai re	Accueil périscolai re		Accueil périscolai re	Accueil périscolai re	
18:00						
19:00						

	Accueil Périscolaire		Temps Scolaire école Saint Charles		Pause Méridienne - Repas et Animation
	Bibliothèque		Accueil de Loisirs		Temps scolaire école La Plaine

L'accueil périscolaire, la bibliothèque, la pause méridienne sont gérés par la commune.

L'accueil de loisirs (extrascolaire) est géré par la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

9. Atouts du territoire

Plusieurs atouts sur le territoire de la commune permettent une mise en place du PEDT :

- **Des locaux, neufs et adaptés.** En effet, l'accueil périscolaire se déroule dans une structure pensée par un architecte, le mobilier et infrastructure répondent aux normes. Ces locaux ont bénéficié d'un avis de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et sont enregistrés sur TAM.
- **Un restaurant scolaire** commun aux 2 écoles, situé à côté de la bibliothèque et de la salle omnisports, avec une salle d'activité pour les activités de la pause méridienne.
- **Du personnel formé** à l'animation de temps périscolaires. En effet, depuis la création de l'accueil périscolaire, la municipalité s'est attachée à construire une équipe équilibrée en termes de compétences. La commune se réfère aux textes de Jeunesse et Sports règlementant les accueils collectifs de mineurs (ACM) en termes de quantité et de qualifications des différents intervenants auprès des enfants. L'accueil est placé sous la responsabilité d'un directeur titulaire d'un BAFD. L'accent sera mis sur la qualification des animateurs.
- **Un maillage associatif** important regroupant plusieurs domaines tels :
 - Le sport : Le basket-ball (représenté au niveau régional) / Le tennis / Le football / Le Palet / Danse country / AGAPE (équitation) / Gymnastique Volontaire
 - La culture : CREAGEMME (arts plastiques – musique – jeux) / GEM'BURKINA (échange international) / Familles RURALES (foyer jeunes – camps loisirs) / Malgré tout (théâtre).

L'ensemble des associations ne sont pas à ce jour partenaires du PEDT, mais dans les années futures, la municipalité a une réelle volonté de les faire contribuer afin de diversifier au maximum les temps d'animation et répondre au mieux aux besoins des enfants.

- Une **collaboration constructive Commune-Parents-Enseignants**. Un véritable travail de coopération s'est créé entre les élus, les enseignants, le personnel et les familles.
- Un **accueil de loisirs sans hébergement** dirigé par la communauté de commune « Sud Vendée littorale », avec qui des projets communs sont mis en place.
- L'**Ehpad LA SAINTE FAMILLE**, qui accueille les enfants pour des échanges et ateliers, et qui participe à la semaine Bleue.
- La **bibliothèque municipale** qui accueille la population 3 fois par semaine est aussi ouverte aux enfants pour des ateliers, simple lecture ou échange de livres lors de temps d'animation.
- Participation à **différentes manifestations communales** (commémoration, vœux du Maire).
- **Un Conseil Municipal des Enfants** est élu une fois par an. Des animations sont mises en place pour les enfants de la commune Des projets sont concrétisés (décoration d'un transformateur notamment).
- **Une Maison d'Assistantes Maternelles** "Au Bonheur Des P'Tits Loulous"
- **Un foyer des jeunes** accueillant des adolescents de 12 à 18 ans.
- **Une aire de loisirs accueillant** un city stade, des structures de jeux, un terrain de tennis, de jeux de boules, permettant aux familles de se retrouver.

8. Les contraintes du territoire :

Des temps de déplacement impactant sur les temps d'activité.

Le restaurant scolaire et la bibliothèque sont situés à mi-chemin entre les 2 écoles.

L'accueil périscolaire se trouve à coté de l'école publique LA PLAINE.

L'ensemble de ces déplacements impactent sur les temps d'activités

9. Les grilles tarifaires :

Restaurant scolaire : Enfant régulier : 3€60/repas Enfants occasionnels : 3.75€/repas

Accueil périscolaire : Les tarifs en vigueur sont les suivants

Coefficient	$0 \leq QF \leq 500€$	$501 \leq QF \leq 700€$	$\geq 701€$ sans QF ou non allocataire
Arrivée avant 8h	0,94€	1,22€	1,50€
Arrivée après 8h	0,62€	0,81€	1,00€
Départ avant 18h	1,24€	1,62€	2,00€
Départ après 18h	1,56€	2,03€	2,50€

Bibliothèque : 2euros/an

B : Bilan PEDT 2018-2021

Le bilan du PEDT a été réalisé avec l'ensemble des parties prenantes suivant différentes méthodes :

- 3 enquêtes GOOGLE FORM (cf résultats en annexe)
- Enquête auprès des parents sur l'accueil périscolaires
- Enquête auprès des parents sur le restaurant scolaire et la pause méridienne
- Enquête auprès des enfants en collaboration avec les parents
 - Bilan avec les enseignants et la coordinatrice du PEDT
 - Bilan avec l'ensemble de l'équipe animation

Plusieurs points ont mis un frein à l'accomplissement total des projets du PEDT :

- La crise sanitaire du Covid 19, a réellement ralenti les différents projets du PEDT. À la suite des différents confinements, et protocoles, de nombreuses animations ont dû être annulées et ou modifiées.
- L'équipe d'animation a changé : 3 agents sont partis et 3 agents sont arrivés. Il y a également eu des arrêts de travail, modifiant ainsi, les habitudes et organisations.
- La coordinatrice enfance a été absente pendant 1 an (février 2019 à avril 2020), une réunion a eu lieu durant son absence.

Enfin, un nouveau conseil municipal a été mis en place avec une nouvelle élue chargée des affaires scolaires en Novembre 2020.

1. Les points positifs du PEDT 2018-2021:

Le PEDT a permis de créer de la cohérence :

- Des échanges entre les enfants, personnel communal, et enseignants ont lieu. Cela s'est traduit par une amélioration des animations, le développement de projets variés
- Les agents d'animations se sont montrés motivés. Ils ont pu mettre en place des activités et projets de qualités ayant du sens, tout en s'adaptant aux besoins et envies des enfants.
- Un lien avec les parents (chroniques du périsco par période afin de résumer les différents projets et activités, ou un diaporama diffusé sur l'écran de l'accueil).
- Bénéficier des taux d'encadrement adéquat.
- Une meilleure communication entre les différents services : Des temps d'échange une fois par semaine pour les animateurs des différents services.
- Amélioration du service animation :
 - La bibliothèque
 - Le restaurant scolaire

Un temps de sieste qui commence dès 13h00. Et qui permet ainsi de mieux respecter le rythme de l'enfant.

- L'accueil périscolaire

Mise en place d'inscription pour la venue à l'accueil périscolaire : cela permet de mieux répondre en termes d'encadrement mais également de préparer le nombre de gouter, et ainsi éviter le gaspillage alimentaire.

2. Les axes d'amélioration à prévoir :

- Développer encore plus les relations et la communication (projets etc) avec les directrices des 2 écoles. (Retrouver des réunions avec les enseignants une fois par période.)
- Créer davantage de coopération avec les associations de la commune : Un maillage associatif important regroupant plusieurs domaines tels que le sport (basket, foot, tennis), culturel (créagemme)
- L'ensemble des associations ne sont pas à ce jour partenaires du PEDT, mais la municipalité a une réelle volonté de les faire contribuer dans les années futures afin de diversifier un maximum les temps d'animation et répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.
- Chercher à varier davantage les activités proposées d'une année sur l'autre
- Une réflexion sur le plan mercredi est à envisager.

C: PEDT 2022-2025

1. Le pilotage du projet

La composition de la structure de pilotage :

- Elus : L'adjointe déléguée aux affaires scolaires + une conseillère.
- 2 représentants des parents d'élèves (1 école la Plaine, 1 école Saint Charles)
- 2 représentants de l'équipe enseignante (1 école la Plaine, 1 école Saint Charles)
- 3 animateurs (une animatrice de l'accueil périscolaire, la responsable du restaurant scolaire et la responsable de la bibliothèque).
- La codirectrice de l'Accueil de loisirs sans Hébergement
- La coordinatrice enfance

La Municipalité est garante du déploiement du PEDT élaboré au sein du comité de pilotage.

■ La personne référente au sein de la municipalité est Mme **Isabelle THOUZEAU**, adjointe déléguée aux affaires scolaires.

■ La responsable opérationnelle est Mme **Maéva PILLAUD**, agent au sein de la municipalité. Elle est responsable du service animation (directrice BAFD). Elle travaille en concertation avec tous les acteurs afin d'harmoniser les différents projets.

Modalité de pilotage :

La municipalité souhaite développer son réseau de partenaires par la mobilisation des diverses associations gemmoises et intercommunales. Il s'agit de ce fait d'élargir les compétences des intervenantes et ainsi augmenter le nombre d'activités proposées aux enfants.

Le comité de Pilotage se réunit deux fois par année scolaire.

2. Les intentions éducatives :

■ La COEDUCATION :

L'éducation de l'enfant est globale et permanente. Elle se réalise à travers chaque instant de sa vie, autour de son environnement. : Famille, école, loisirs. C'est au regard de ces relations et du milieu social que l'enfant fréquente qu'il va pouvoir trouver sa place dans la société. Les structures de loisirs ne se substituent pas aux parents ou à l'école, mais jouent un rôle complémentaire. Il s'agit d'accompagner la mission éducative des familles, déclinant ainsi le principe de **COEDUCATION**.

■ Le vivre ENSEMBLE :

Vivre en collectivité, c'est s'enrichir au contact des autres. Le groupe (adulte, enfants) est source d'échanges, de partage, de solidarité, de tolérance. C'est également parfois source de conflit. Ainsi, toutes ces relations permettent une ouverture sur la vie de groupe, et ses règles.

■ La place du JEU:

« Jouer c'est comprendre, comprendre c'est connaître, et connaître c'est pouvoir agir ». Les temps d'animation sont des temps de **PLAISIR**. Ils sont source d'épanouissement, qu'ils soient collectifs, individuels, coopératifs, ou libres.

■ Les relations avec les FAMILLES :

L'accueil est un lieu de discussion, d'échange autour de la journée de l'enfant et de ses besoins. L'équipe est particulièrement sensibilisée à relayer les informations auprès des différents interlocuteurs : parents, intervenants, enseignants, ATSEM, personnel du restaurant scolaire. Tous ces acteurs sont à l'écoute des familles et tendent à l'amélioration des services.

■ Les relations avec les PARTENAIRES :

Une formation sur la communication bienveillante et l'éducation positive aura lieu pour les agents du service enfance. Suite à cela, la coordinatrice enfance, deux élus et une enseignante participeront **aux réunions du réseau parentalité du Sud Vendée Littoral**.

L'accueil périscolaire est affilié aux **Francas** et souhaiterait développer les projets et la communication avec ces derniers. (Continuité des séjours colos apprenantes par exemple).

L'accueil périscolaire a signé une convention d'aide financière avec la **CAF de Vendée**.

3. Les objectifs

Le comité de pilotage souhaite développer des actions autour des 3 grands objectifs suivants :

- ➔ Intégrer la notion d'environnement dans la vie quotidienne
- ➔ Favoriser la Citoyenneté active (respect des autres, respect des biens)
- ➔ Sensibiliser à l'usage du numérique (bonnes pratiques et danger)

4. Interaction entre les différents projets

Projet Ecole LA PLAINE

AXE n°1 ☑ Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de l'écrit

- Améliorer le geste graphique

- Améliorer la copie -

Enrichir et s'approprier le vocabulaire -

Améliorer la prise en compte des normes de l'écrit

AXE n°2 ☑ Renforcer la compétence des élèves en résolution de problèmes

- améliorer l'engagement des élèves dans la résolution de problème en utilisant des supports motivants.

- améliorer les compétences des élèves en construisant et en faisant évoluer des outils communs.

AXE n°3 ☑ Préparer les citoyens de demain, redéfinir un parcours citoyen

- sensibiliser les enfants à l'environnement et à l'écologie

- Développer un usage responsable des outils numériques et des médias

- Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

OBJECTIFS DU PEDT

**Intégrer la notion d'environnement
dans la vie quotidienne**

**Favoriser la Citoyenneté active
(respect des autres, respect des
biens)**

Sensibiliser à l'usage du numérique

Projet Educatif Accueil périscolaire

- Construire la notion de Vivre ensemble
- Favoriser la citoyenneté active
- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Entretenir les liens avec les familles et les autres acteurs du territoire en lien avec l'enfance

Projet Ecole ST CHARLES

- Rendre chaque élève autonome, l'aider à grandir et à développer le sens des responsabilités
- L'éduquer à la sécurité et à l'information (presse, TV, internet, ...)

Projet Educatif ALSH

- Favoriser l'épanouissement Individuel de chaque enfant
- Agir pour que l'enfant s'intègre dans un collectif et son Environnement, s'y sente bien et ait l'envie de s'y engager
- Encourager la Co éducation n'impliquant les parents et en renforçant le lien avec les différents partenaires éducatifs

5. Les actions du PEDT

LES ACTIONS

Afin de répondre aux objectifs du PEDT, différentes actions seront menées pendant ces 4 ans
L'ensemble de ces actions sont en lien avec les différents projets des écoles et les projets des temps d'accueils périscolaires :

- Accueil périscolaire / restaurant scolaire
- Ecole publique LA PLAINE
- Ecole privée ST CHARLES
- Bibliothèque
- ALSH : accueil de loisirs LA PLAINE RECREE

Intégrer la notion d'environnement dans la vie quotidienne					
Promouvoir le recyclage en rendant les enfants acteurs du développement durable, en développant les activités pour prendre conscience des enjeux de la protection de la planète.					
Utilisation des composteurs au restaurant scolaire (le compost pourrait servir au potager des écoles, de l'Accueil périscolaire et de l'Accueil de Loisirs)	X	X	X		X
Utilisation de matériel de récupération pour décorer les cours de la commune (école, accueil de loisirs, accueil périscolaire, ALSH)	X				X
Apprendre à trier les déchets, poche poubelle jaune et noire au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire. Recycler les papiers usagers.	X	X	X		X
Activités manuelles sur le recyclage, travailler des matériaux de récupération et les recycler dans les différents services	X			X	X
Visite de centre de tri par le Conseil Municipal des Enfants	X	X	X		
Action cartable vert pour l'école la Plaine		X			
Désherbage des livres de la bibliothèque	X	X	X	X	X
Projet métamorphose de livre avec une intervenante à la bibliothèque avec les enfants de l'accueil périscolaire	X			X	
Action de recyclage de vêtements, chaussures, maroquineries, papiers, journaux (APEL)			X		
Participation au programme WATTI proposé par la communauté de commune			X		
Participation au LABEL ECO- ECOLE		X			
Participation à l'action « sur les chemins de l'école »		X	X		
Participation à l'opération NETTOIE TA COMMUNE	X	X	X		X
Résultat attendu : Les enfants connaissent la nature, la respecte et la protège.					
Favoriser l'écologie en tissant un lien avec la nature en observant et découvrant la nature.					
Utilisation de lingette écologique (après le lavage des mains)	X	X	X		X

Création de bombe de graines (écoresponsable et biodiversité) à l'accueil périscolaire.	X				
Réalisation d'un herbier en allant récolter les végétaux dans la cour de l'école, apprendre à découvrir les différentes plantes et fleurs, découvrir un nouveau vocabulaire, représenté en dessin les différents végétaux ramassés à l'accueil périscolaire.	X	X	X		
Sortie en forêt avec les écoles	X	X	X		
Fabrication de produits ménagers Tawashi , dentifrice , lessive, activités zéro déchets.	X				
Création d'un jardin potager dans les cours (écoles, accueil de loisirs, ALSH)	X	X	X		X
Fabrication de nichoirs	X	X			X
Plantation d'arbre dans la commune dans le cadre du projet « une naissance un arbre »	X	X	X		
Défi famille dans le cadre du Label Eco ecole	X	X	X		
Exposition à la bibliothèque sur l'environnement		X	X	X	X
Résultat attendu : Les enfants font preuves d'actions écologiques, dans les différents services et à la maison.					
Lutter contre le gaspillage alimentaire					
Responsabiliser l'enfant sur le gaspillage alimentaire à l'aide des enfants élus éco école au restaurant scolaire (Pesée)	X	X	X		X
Construction d'un poulailler, en commun entre les écoles, l'accueil périscolaire, le restaurant Utilisation des composteurs scolaire et l'ephad	X	X	X		X
Réflexion sur le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire (exemple mise en place d'une jauge pour les déchets du pain, tri et pesée des différents plats restants)	X	X	X		X
Ateliers cuisine	X	X	X		X
Atelier sur le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire en lien avec la cuisine centrale et le plan alimentaire territorial	X				X
Résultat attendu : moins de déchets, et ce qui est jeté est valorisé. L'enfant se responsabilise lors de sa prise de repas.					
Favoriser la Citoyenneté active (respect des autres, respect des biens)					
Favoriser l'éducation à la citoyenneté en accompagnant les enfants à connaître les droits et devoirs notamment.					
Atelier lors de la pause méridienne sur les droits de l'enfant	X				
Location de malles pédagogiques auprès des francas (citoyenneté et numérique) pour les différents services	X			X	
Echanges avec une école d'un pays étranger	X	X	X		X

Projet sur l'envoi de cartes postales : jouons la carte de la fraternité, avec l'accueil périscolaire	X				
Mise en place du conseil municipal des enfants (CME)		X	X		
Election du prix du jeune lecteur avec les écoles, au sein de la bibliothèque.	X	X	X	X	X
Participer aux manifestations locales	X	X	X	X	
La semaine bleu, échange avec a l'EPHAD		X	X		
Mise en œuvre du passeport du civisme pour les CM		X	X		
Résultat attendu : des enfants qui s'expriment, règlent leurs soucis, qui sont à l'écoute des uns et des autres, s'entraident, ouvrent leurs esprits, deviennent acteurs de leurs choix et de leurs projets.					
<i>Favoriser l'autonomie en incluant tous les enfants dans les temps de vie, y compris ceux porteurs de handicap, ou détenant un PAI.</i>					
Atelier type Montessori mis en place à l'accueil périscolaire	X				
Création d'une boîte à idées d'activités	X				X
Adaptation des activités proposées suivant l'âge des enfants et/ou son handicap	X	X	X	X	X
Aménagement des locaux pour favoriser l'autonomie	X	X	X	X	X
Participation aux tâches de la vie quotidienne	X	X	X	X	X
Résultat attendu : des enfants capables de faire seul, plus indépendants, qui font les choses naturellement, sans que l'adulte n'intervienne.					
<i>Favoriser le vivre ensemble en garantissant l'égalité, en développant les liens intergénérationnels et l'entraide</i>					
Apprendre à gérer les conflits en maîtrisant ses émotions (utilisation du message clair dans les différents services)	X	X	X	X	X
Réalisation de tableaux d'affichage sur les règles de vie dans tous les services	X	X	X	X	X
Favoriser les rencontres inter-générationnelles	X	X	X		X
Développer le partenariat avec les associations de la commune, au sein de l'accueil périscolaire notamment	X				X
Projet BD en partenariat avec un collectionneur de Bande dessinées Gemmois et la bibliothèque : création de BD avec les enfants et exposition.				X	
Raconte tapis.	X	X		X	
Compteur pour les 3-5ans.				X	
Rencontre auteurs, en lien avec l'accueil de loisirs et périscolaire	X			X	X
Projet UNICEF : fabrication de poupée avec les résidents de l'EHPAD, et les enfants de l'accueil de loisirs	X				
Passerelle MAM / secteur jeune, en lien avec l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.	X				X
Développer les bébés lecteurs au sein de la bibliothèque				X	

Mise en place de l'heure du conte à la bibliothèque pour les enfants de la commune				X	
Sensibiliser aux gestes premiers secours	X	X	X		
Résultat : des enfants qui jouent ensemble, sans harcèlement, en favorisant le dialogue, qui sont capables de gérer leurs conflits, avec absence de comportement discriminants, de l'entraide, et des moments d'échanges conviviaux.					
Sensibiliser à l'usage du numérique (bonnes pratiques et danger)					
Favoriser la communication En utilisant l'outil numérique dans les différents projets de communication.					
Création d'une page internet « enfance »	X				X
Création d'article sur les menus des différents services, les différentes actions menées, les projets, et les activités	X	X	X	X	
Participer à des animations avec des périscolaires inter-communales pour favoriser les échanges	X				
Inclure les enfants dans la réalisation des articles de présentation d'activités	X	X	X	X	X
Participer à la prévention en familiarisant les enfants avec l'outil numérique, à l'aide de contenu pédagogique. Selon l'âge des enfants, différents ateliers numériques peuvent être menés					
Location de malles pédagogiques auprès des francas (numérique) dans les services.	X				
Conférence sur les médias et le numérique pour l'ensemble des écoles et pour les parents	X	X	X	X	X
Rencontre avec les gendarmes (Permis à point), en classe et à l'accueil périscolaire). Elèves de CM	X	X	X		X
Découvrir les bénéfices du numérique en permettant aux enfants l'accès à l'outil numérique					
Projet découverte de l'imprimante 3D lors de la création d'un jeu de société avec le souhait d'acquérir une imprimante pour l'Accueil de Loisirs. 8 ans et +	X				X
Web télé élèves de CM	X				
Outiller l'accueil périscolaire en outils numériques pour développer les ateliers avec les enfants	X				X
Atelier de recherche thématique sur internet, encadré, pour apprendre à trier les informations importantes sans se disperser. Elèves de CM	X	X	X	X	X
Résultat attendu : des enfants égaux face à l'outil numérique et éduqués au fonctionnement des médias et à l'information.					

4 . Nos partenaires

Nos différents partenaires se composent de :

- L'EPHAD de Sainte Gemme
- La MAM
- Le Lycée Pétrée
- Le associations gémmois
- La cuisine centrale de Sainte Hermine
- La CAF
- Les FRANCAS

5 . Élaboration des bilans

Une évaluation annuelle interviendra en fin d'année scolaire et sera basée sur les bilans intermédiaires. Elle sera présentée au comité de pilotage qui évaluera s'il y a besoin de revoir le PEDT.

Des bilans intermédiaires deux fois par an, sont fait avec l'équipe d'animation et présentés à l' élu en charge du pôle enfance.

L'équipe d'animation bénéficie d'une réunion par semaine, et une fois par mois le projet pédagogique est évalué. La coordinatrice du service enfance participe aux conseils d'école, à des réunions de concertation avec le directeur de l'ALSH, la directrice de l'école, l'animatrice de la maison de retraite. Elle s'entretient également avec les intervenants (avant afin de préparer les séances et après afin d'évaluer le projet). Enfin, elle rencontre une fois par semaine l' élue chargée des affaires scolaires afin de préparer et de discuter des différents projets.

6. La pré-évaluation annuelle

Durant les trois années d'application de ce PEDT, à chaque fin d'année scolaire une pré-évaluation sera établie. Elle synthétisera les bilans de chaque période. Cette pré-évaluation permettra également d'anticiper l'évaluation globale en fin de PEDT.

7 . Modalités de renouvellement du PEDT et modification par avenant.

Pour permettre au PEDT de se construire et d'être identifié par tous les acteurs éducatifs du territoire, la municipalité souhaite l'instaurer pour une durée de 3 ans. Seuls des avenants de réajustement en fin d'année seront, le cas échéant, adressés à la commission.

COÉDUCATION

Partage

Ensemble

Tolérance

S'exprimer

Convivialité

Enfants

Autonomie

Ecoute

Pédagogie

Animation

Enfants

Disponible

Eveil

Solidarité

Repères

Santé

Rythmes

JEUX



Sainte Gemme



La Plaine

Communication

ECHANGE

Bien-être

Parents

HYGIÈNE

Parole

Accompagnement

Passion

Bienveillance



Annexe 1 :

Projet éducatif de l'accueil périscolaire 2022/2026

Sainte Gemme la plaine est une commune d'environ 2 260 habitants, située dans le sud vendée, au cœur de la plaine vendéenne. Elle fait partie de la communauté de communes SUD VENDEE LITTORAL qui regroupe 43 communes. Sainte Gemme la plaine se situe à 7 Km environ de la ville centre LUCON. Au carrefour des axes Nantes – La Rochelle / La Tranche sur Mer – Fontenay le comte, au couer du bassin de vie de Lucon, Sainte Gemme la plaine est une commune attractive et dynamique.

La commune possède 2 écoles regroupant maternelle et primaire :

- une école publique LA PLAINE, qui accueille environ 150 enfants répartis en 6 classes
- une école privé ST CHARLES, qui accueille environ 70 enfants répartis en 3 classes.

La commune est équipée :

- D'une bibliothèque
- D'une salle omnisports
- D'un stade
- D'un terrain de tennis
- D'une aire de loisirs avec un City stade et de 2 aires jeux réparties sur la commune.

On retrouve aussi sur la commune :

- Un Ehpad
- Une MAM (maison d'accueil maternelle) et différentes assistantes maternelles
- Un Lycée Agricole PETRE
- Des commerces de proximité (boulangerie – coiffeuse - ...)

La commune possède un Projet Educatif De Territoire.

Ayant une population majoritairement active, il est nécessaire de proposer un accueil des enfants pendant des périodes plus larges que l'accueil scolaire obligatoire.

Situé à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire, vie familiale), l'accueil périscolaire est un mode de garde ouvert aux enfants de l'école maternelle et primaire, aux heures qui précèdent ou suivent la classe.

Consciente qu'il ne s'agit pas d'une simple « garderie » mais d'un **lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement où le respect de l'enfant et de son rythme de vie sont prioritaires**, la commune de Sainte Gemme la plaine a souhaité se donner les moyens matériels et humains pour organiser un accueil de qualité.

La commune de Sainte Gemme la plaine s'engage à adopter un projet éducatif pour son accueil périscolaire, répondant aux valeurs portées par l'équipe municipale :

- ✓ La laïcité , par le respect des croyances et l'égalité de tous face à la loi.
- ✓ La bienveillance, par la tolérance et le respect des différences de chacun
- ✓ L'échange, l'entraide et le partage

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS – période 2022–2026

Les objectifs définis pour la période sont les suivants :

→ Construire la notion de « Vivre ensemble »

L'accueil périscolaire permet un apprentissage de la vie collective. L'équipe d'animation accompagne l'enfant à mieux appréhender les notions de liberté, tout en respectant les différences de l'autre. L'animateur aide l'enfant à prendre conscience de la conséquence de ses actes. L'enfant pourra se construire et trouver sa place.

Les groupes sont adaptés en fonction de l'âge des enfants mais sans cloisonnement. L'équipe veille à ce que tous les enfants soient acceptés au sein d'un groupe et une attention toute particulière est portée à chacun.

Les échanges sont favorisés entre les enfants et l'équipe d'animation dans une dynamique de respect, de dialogue, d'écoute et de confiance.

Les règles de vie sont établies avec les enfants de façon ludique et positive. Elles sont adaptées aux responsabilités, aux besoins et possibilités de chacun.

→ Favoriser la citoyenneté active

Au travers des règles de vie, de jeux ludiques, l'équipe d'animation amène l'enfant à développer son sens critique.

Les règles de vie sont établies avec les enfants de façon ludique et positive. Elles sont adaptées aux responsabilités, aux besoins et possibilités de chacun.

L'enfant apprend à prendre soin des biens et des personnes. Il peut être amené à faire des rappels auprès de ses camarades, avec bienveillance, lorsque les règles de vie ne sont pas respectées.

L'équipe d'animation veille à développer des actions avec d'autres publics en dehors de l'accueil (ehpad – MAM)

L'équipe d'animation propose des activités en lien avec les actions menées par le conseil municipale des enfants.

→ Sensibiliser à la protection de l'environnement

L'équipe d'animation mène différentes actions en faveur de la protection de l'environnement. Elle s'appuie pour cela sur les projets menés dans les écoles afin d'apporter une continuité dans l'action. Dans le cadre des activités quotidiennes (goûter, atelier,...) l'équipe d'animation amène l'enfant à s'interroger sur les impacts environnementaux de ces différents actes (tri des emballages, économies d'eau, etc ...)

→ Entretenir le lien avec les familles et avec les autres acteurs du territoire en lien avec la petite enfance

Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire est transmis aux familles lors des inscriptions.

Lors des échanges verbaux, le matin et le soir, l'équipe d'animation s'attache à écouter les familles et transmettre toute information importante s'étend déroulé pendant l'accueil.

A chaque période, un petit journal est réalisé en collaboration avec les enfants afin de d'informer les familles sur les activités menées pendant la période.

L'équipe d'animation est en lien permanent avec les écoles, l'ALSH, les services Enfance-jeunesse intercommunal.

La commune est adhérente aux FRANCAS

L'équipe d'animation mène ponctuellement des actions d'ouverture de l'accueil aux familles.

LES MOYENS D'ACCUEIL

1 Les conditions d'accueil

MATIN / 7H15 – 8H50

Les enfants peuvent jouer, ils ont la possibilité de participer à différentes activités.

A 8h40 Départ pour les écoles

Les trajets sont effectués par des animateurs. Un temps de transition entre les animatrices et les enseignants est fait lorsque les enfants sont emmenés à l'école.

SOIR : 16H15 - 18H45

- ✓ 16h15 : Deux animateurs arrivent à l'école La Plaine pour surveiller les enfants allant à l'accueil périscolaire. A 16h25 Elles transfèrent les élèves à l'accueil périscolaire.
- ✓ 16h30 : Le goûter est proposé aux enfants de l'école La Plaine.
- ✓ 17h00 : Les enfants de l'école Saint Charles sont pris en charge et conduits vers l'accueil périscolaire.
- ✓ 17h10 : Le goûter est proposé aux enfants de l'école Saint Charles.
- ✓ 17h à 18h30 : Les enfants peuvent jouer, ils ont la possibilité de participer à différentes activités.
- ✓ 18h30 à 18h45 : Rangement de l'accueil périscolaire, des jeux collectifs sont proposés.

Le lundi et le jeudi soir une aide aux devoirs a été mise en place, de 17h à 17h45

2 Les locaux

En 2017, la communauté de communes SUD VENDEE LITTORAL a construit un Accueil de Loisirs Sans Hébergement , qu'elle met à disposition de la commune pour les temps d'accueil périscolaire le matin et le soir.

Cet espace de 421 m2 est conçu pour accueillir 50 enfants, de 3 à 12 ans. Le hall d'entrée donne sur deux espaces d'activités, l'un pour les petits de 3 à 6 ans, avec salle d'activités, dortoir et sanitaires, l'autre pour les 7-12 ans, avec une salle d'activités qui peut être scindée en deux par une cloison modulaire, et les sanitaires. Entre les deux, une salle pour les animateurs, où pourront être préparés les goûters.

Donnant sur le hall, deux bureaux, l'un pour la direction de l'accueil de loisirs, l'autre pour celle du périscolaire.

Les deux entités bénéficient également de rangements distincts pour leur matériel.

3 L'équipe

L'équipe est constituée :

- D'une coordinatrice enfance BAFD
- De trois animateurs titulaires du BAFA
- De deux titulaires du CAP Petite Enfance
- Une personne non diplômée

LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PROJET EDUCATIF

Ce projet éducatif est mis en œuvre par la rédaction du projet pédagogique, réalisé et évalué, annuellement par l'équipe de l'accueil périscolaire.

Le projet éducatif et ses objectifs est revu tous les six ans, lors de la mise en place d'un nouveau mandat.

Annexe 2 :

Exemple d'un tableau d'évaluation d'une animatrice

Tableau d'évaluation du PEDT

	Eléments à évaluer	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
OBJECTIFS			
Objectif 1 Créer un PEDT partagé	Le PEDT est écrit, évalué et diagnostiqué par les différents acteurs de celui-ci. Les équipes d'animation, enseignants, mairie, intervenants extérieurs, parents permettent la continuité éducative des projets mis en place par les écoles et les temps périscolaires.	Fréquence des réunions de travail : Chaque fin de période une réunion d'équipe à parmi d'évaluer les activités effectuées. A chaque fin de période scolaires les familles ont reçu par mail le compte rendu des activités effectuées ainsi que des photos.	Comité de pilotage : 1 élue référente aux affaires scolaires 2 représentants des parents d'élèves 2 représentants équipe enseignante 3 référents (accueil périscolaire, restaurant scolaire référent bibliothèque)
Objectif 2 Favoriser l'accès de tous à la culture et aux arts	Favoriser l'éveil de l'enfant, lui donner l'envie d'apprendre et de s'exprimer à partir de différentes méthodes d'arts plastiques	Aboutissement du projet et / de l'activité : Chaque enfant a le choix de participer ou non à l'activité proposé, il est régulièrement sollicité, l'activité lui sera expliqué, il doit cependant aller au bout de sa réalisation si possible. Un temps d'échange est proposé en fin d'activité pour qu'il l'évalue	Appréciation des activités par les enfants : les enfants avaient le choix de participer ou non aux activités proposées dans un temps adapté Calme et attention : Selon les activités et le nombre d'enfants participant à l'activité, il était proposé un retour au calme pour favoriser une ambiance plus sereine Ecoute des enfants : Participer avec les enfants aux activités tout en les laissant autonomes, être à leur écoute et communiquer sur le temps d'animation
Objectif 3 Sensibiliser à la protection de l'environnement et à la citoyenneté	Création d'un conseil municipal des enfants avec activités. Développer des actions autour du développement durable, de l'environnement, de l'éducation civique	Création d'un potager Animations et activités sur le recyclage Initiation à des jeux coopératifs Journée à la plage ou dans la commune pour ramasser les déchets.	Entretien du matériel (installation, rangement, échange) : chaque enfant se doit de ranger le matériel individuel et commun après son utilisation Observer les actions de tri des enfants
Objectif 4 Construire le vivre ensemble, développer l'autonomie et l'esprit critique	Mise en place de règles de vie et communes aux différents lieux (restaurant scolaire, périscolaire, ALSH) Apprendre à vivre en société, respect de l'autre et de soi-même Initiation à des jeux collectifs	Un tableau des règles de vie ayant été conçu et réalisé par les enfants après un moment d'échange avec les animateurs Location d'une malle sur le handicap	Les besoins des enfants sont écoutés par l'équipe d'animation

Objectif 5 Participer au développement de l'enfant	Soutenir l'enfant dans ses apprentissages (curiosité, expression, découverte etc.) Favoriser l'autonomie Veiller aux besoins de l'enfant	Solliciter, motiver et accompagner l'enfant dans ses besoins, Participation à des activités et des jeux permettant l'autonomie	Sentiment de réussite chez l'enfant :il est régulièrement encouragé par l'équipe d'animation

Tableau d'évaluation des activités 2019/2020

Période	Thème	Liens avec le projet d'établissement	Objectifs attendus	Activités Proposées	Critères d'évaluations	Réponses	Evaluations
Septembre Octobre 2019	Nature et environnement + Happy Halloween	Sensibilisation au monde de l'environnement	Découvrir la Nature de manière ludique	*Moulin à Vent *Land art *Panneau collectif *Nichoirs *Herbiers *Fabrication d'insectes en maille chenille *Tête à pousser en gazon *Chapeau de sorcière *Panier Halloween *Feuilles Halloween	Les enfants ont-ils été sensibilisés à la découverte du monde qui les entoure ? Le panneau collectif leur a-t-il permis de travailler en groupe. Leur apprendre par des gestes quotidiens à préserver la nature.	Les enfants ont été sensibilisés à la découverte de leur environnement proche et ils ont participé pour la plupart aux activités proposées. Ils ont découvert de nouvelles matières à travailler et ils ont découvert la nature de manière ludique.	D'autres activités leur seront proposées pour pérenniser la sensibilisation à l'environnement.
Novembre Décembre 2019	Dans mes rêves Dans la hotte du Père Noël	Découvrir de nouveaux matériaux et créer selon ses rêves et imagination	Pratique d'activités variées en art plastique avec différents supports et matériaux	*Dessin au Drawing-Gum *Dessiner ses rêves en peinture libre *Light Paint *Fabriquer un sapin mural *Porte manteau aux couleurs de Noël *Décoration en disque de coton à démaquiller *Carte de vœux pour la maison de retraite *Main père Noël	Certaines activités collectives vont-elles leur permettre la cohésion du groupe ? Les enfants vont-ils apprécier de découvrir les nouveaux supports et matériaux proposés ? Vont-ils être curieux ? Les activités proposées vont-elles favoriser	Les enfants ont apprécié de participer au Drawing Gum et Light Paint . Ces activités différentes leur ont permis de favoriser leur éveil et leur curiosité.	Le light Paint se déroulant dans le noir, il a fallu condamner une salle pour pouvoir le pratiquer, la salle de sieste a été utilisée . Le thème et les activités sur Noël est un thème qui plaît beaucoup aux enfants.

					leur imagination ?		
Janvier Février 2020	Je parle < English >	Découvrir L'Angleterre et L'anglais	Permettre de découvrir l'anglais et pouvoir le pratiquer. Savoir situer le Pays. Connaitre leur mode de vie.	*Jeu de memory en français /anglais *Fabrication d'une couronne *Fabrication de crackers. *Le London bus *Jeu de la course aux chiffres en anglais	Les enfants vont-ils participer à la fabrication des jeux et vont-ils vouloir les utiliser ? Vont -ils pratiquer la langue anglaise	Les enfants ont apprécié Les activités proposées ce qui leur a permis de développer le vocabulaire et communiquer en anglais	Ces jeux ont permis la communication et la cohésion des groupes Pourquoi ne pas proposer à l'avenir la découverte D'un autre pays ?
Mars Avril 2020	Vivre son corps + Pâques	Découvrir et aimer son corps Développer sa motricité et son habileté Développer sa motricité et son habileté	Permettre à l'enfant de découvrir les parties du corps par le sport ou les activités manuelles Sensibiliser la propreté du corps avec la fabrication de produits d'hygiène	*Fabrication d'un squelette articulé *Fabrication de dentifrice *Je fabrique du SLIM *Lova sport *Si ma tête était un œuf *Œuf en ballon fil *Panier de Pâques	Les enfants seront -ils sensibilisés a la découverte du corp par les jeux et activités manuelles ? Les activités de Pâques vont- elles être facile à réaliser ? Les enfants vont	Les activités manuelles ont eu du succès ; la motricité fine nécessite du calme et de la concentration. La découverte du dentifrice permettra de rebondir sur le zéro déchet, un thème sue nous pourrons aborder par la suite	Le thème du zéro déchet est un thème que nous proposerons au cours d'une nouvelle période pour sensibiliser les enfants a moins jeter, mieux consommer et prolonger la durée de vie des produits.
Mai Juin Juillet 2020	Fêtes de mères et des pères La croisière s'amuse	Participer ensemble au projet de la fête du périscolaire Réalisation de bricolage	Préparation et investissem ent des enfants à la réalisation des décors, des costumes, des animations qui seront présenté aux parents	*Photo Booth capitaine *Chapeau de marin *Faire de la décoration pour créer l'ambiance croisière *Faire les invitations *préparer les tickets/jeux /danses	Les enfants vont-ils être acteur de la préparation de la fête ? Vont-ils être autonomes et imaginatifs pour la création des décors et des costumes ?	L'investissem t a été réalisé par tous les enfants, Une aide a été apporté par l'équipe d'animation pour le choix des danses.	Difficultés à avoir tous les enfants en même temps sur le temps du périscolaire pour les répétitions

Annexe 3 :

CONVENTION D'ANIMATION PAR L'ASSOCIATION CREAGEMME

Entre les soussignés :

La commune de Sainte Gemme La Plaine, 3 rue de la Mairie, 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE, représentée par son Maire, Monsieur Pierre CAREIL, dûment habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil Municipal en date du 8 avril 2015.

D'une part,

ET

L'Association CREAGEMME, 5 rue de la lampe, 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE, Tél. 06 86 25 34 32, représentée par Thierry QUINTARD, président de l'association.

D'autre part,

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIV

Article 1^{ER} : Objet de la convention

La présente convention a pour objet la définition des rôles de chaque partie pour l'encadrement des enfants lors de certaines séances d'animation.

L'association CREAGEMME propose d'animer des séances sur le thème des « jeux coopératifs ».

Il est proposé que huit séances soient animées par l'association CREAGEMME, à raison d'une à deux séances par semaines.

Article 2 : Durée et dates d'intervention

La présente convention est conclue pour la période du ____ au _____.

Les dates et heures d'intervention sont définies comme suit :

DATE	CRENEAU HORAIRE	CLASSES

Article 3 : Engagements des intervenants

Les intervenants s'engagent à :

- Etre présents aux réunions de préparation avec les agents municipaux responsables des animations prévues les mercredis suivants :
 - o _____
- Etre présents de manière régulière et à l'heure à chaque séance. En cas d'absence, ils devront prévenir l'animatrice municipale au moins 24h avant l'intervention.
- Mettre en place des animations de qualité qui contribuent à la formation des élèves dans le respect du projet éducatif engagé par la municipalité.
- Maintenir un partenariat étroit avec la responsable Madame Maéva PILLAUD.
- Respecter les consignes d'organisation données par la municipalité à savoir :
 - o Nombre d'enfants maximal par activité :
 - o Lieux d'animation :
- Assurer la surveillance et la sécurité des enfants présents dans leur activité avec les membres de l'équipe d'animation.
- Ranger la salle utilisée pendant leur activité (tables, chaises, etc.) et la laisser dans son état initial.
- Manipuler avec précaution le matériel fourni par la commune, et à le conserver.
- Fournir les NOMS et Prénoms des intervenants au moins une semaine avant l'activité.

Article 4 : Engagement de la Mairie

La commune s'engage à :

- Mettre à disposition les locaux, le personnel et le matériel permettant aux intervenants de mettre en place leurs ateliers.
- Assurer la coordination sur le site par le biais de la responsable :
 - o Maéva PILLAUD .

Article 5: Assurance et responsabilités

Il est de la responsabilité de l'association de souscrire à une assurance responsabilité civile dans le cadre des interventions prévues.

En cas d'accident arrivant à un intervenant à cause d'un mauvais entretien des locaux ou du matériel, la responsabilité de la commune sera mise en cause.

Pendant l'activité des intervenants, les enfants sont sous la responsabilité directe des agents municipaux .

Article 7 : Résiliation

En cas de manquement à l'un des engagements précités, la convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, avec effet immédiat

Annexe 4 :

Extrait de l'évaluation du PEDT 2018-2021

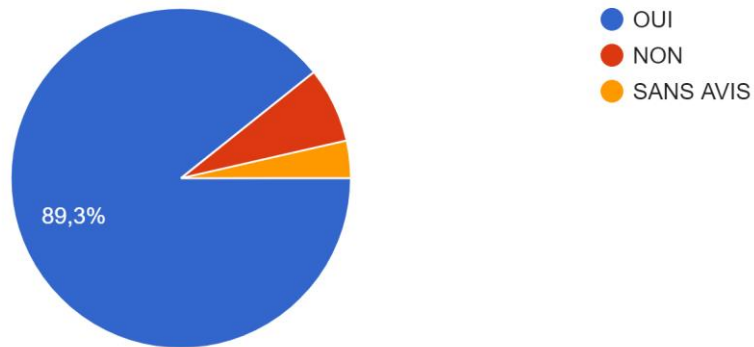
QUESTIONNAIRE ACCUEIL PERISCOLAIRE PARENT - MAI 2021

Questionnaires faits sous GOOGLE FORM

Nombre de retours : 28

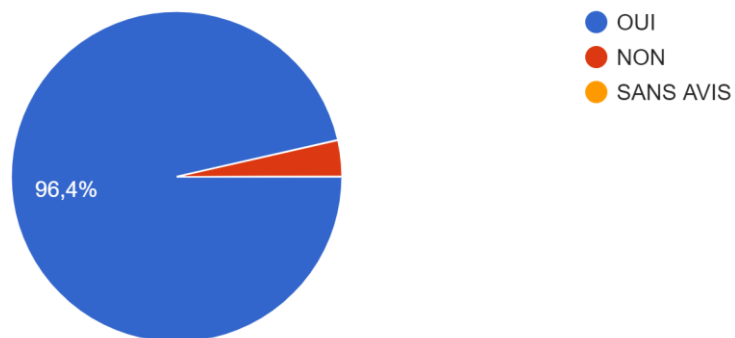
Etes vous satisfait du dossier d'inscription ?

28 réponses



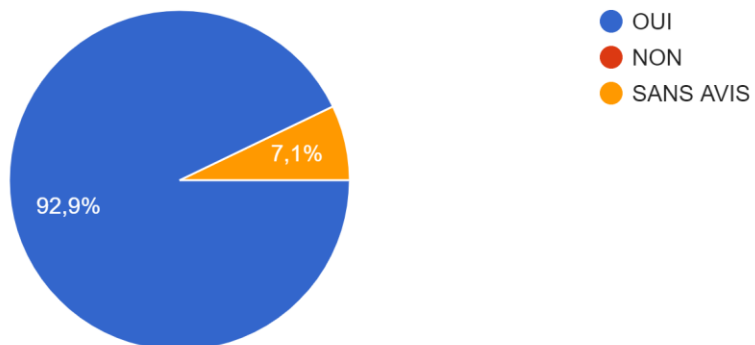
Etes vous satisfait des tarifs proposés ?

28 réponses



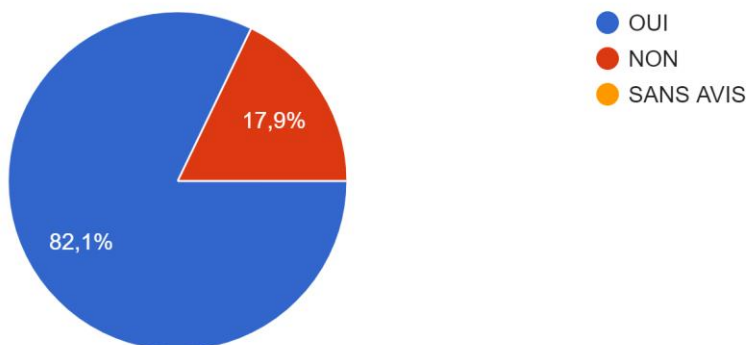
Etes vous satisfaits des activités proposées?

28 réponses



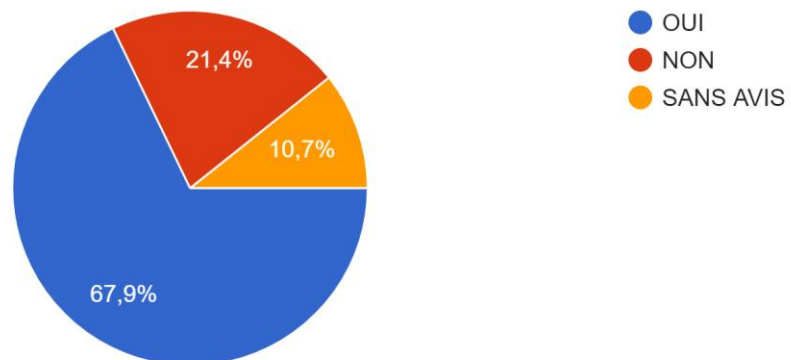
Etes vous satisfaits des horaires d'ouverture le matin?

28 réponses



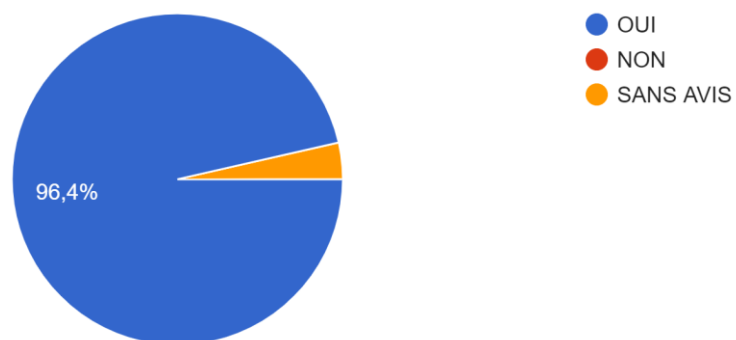
Etes vous satisfaits des horaires de fermeture le soir ?

28 réponses



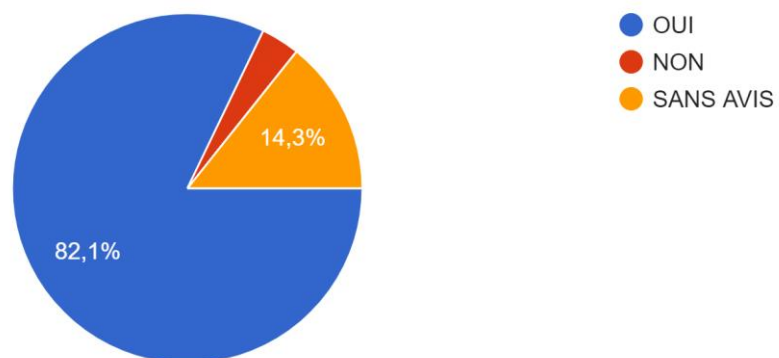
Etes vous satisfaits des locaux ?

28 réponses



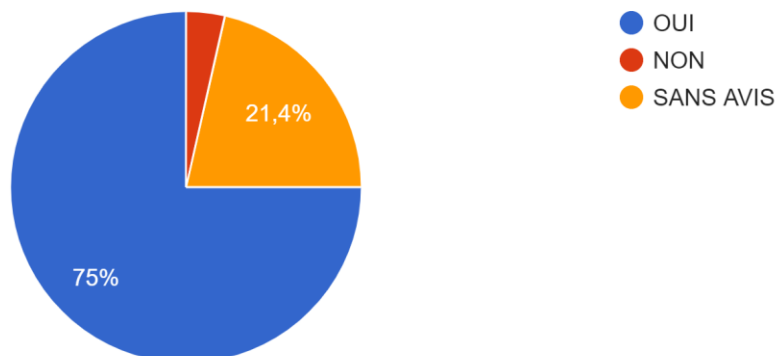
Etes vous satisfaits de la relation avec l'équipe d'animation ?

28 réponses



Etes vous satisfaits du goûter proposé ?

28 réponses



COMMENTAIRES

- Le soir nous aurons préféré que la périscolaire ferme un peu plus tard, travaillant dans le commerce cela est compliqué sur quelques soirs. Et je ne comprends pas pourquoi l'aide au devoirs n'est plus tout les jours mais qu'une seule fois par semaine. Un peu dur pour les parents travaillant tard. Cordialement
- Si possible, varier le goûter avec moins de sucre (tartine de confiture...) et davantage de fruits crus.
- une ouverture à 6h45 nous arrangerait
- une ouverture à 7h génèrerait moins de stress et permettrait de se rendre tranquillement au travail ensuite.
- Concernant le goûter je ne connais pas le menu
- Les horaires du soir ne sont pas adaptés pour les parents travaillant dans le commerce. Les relations avec le personnel encadrant ne sont pas toujours constructives, compétences du personnel encadrant trop hétérogènes...
- C'est compliqué d'anticiper les inscriptions même d'une semaine à l'autre donc au final je peux inscrire mes enfants et n'utilise pas le service de garderie: mais pas de solution à proposer. Autrement, merci pour l'accompagnement sur l'aide au devoir et les activités proposées!
- Horaire du soir 19h serai intéressant.
- Horaire de fermeture 19h00 serai intéressant.
- Fermeture à 19h serait un plus

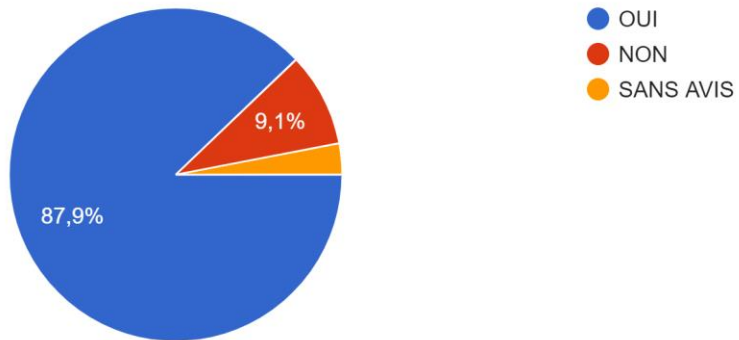
QUESTIONNAIRE RESTAURANT SCOLAIRE - MAI 2021

0 Questionnaires faits sous GOOGLE FORM

Nombre de retours : 35

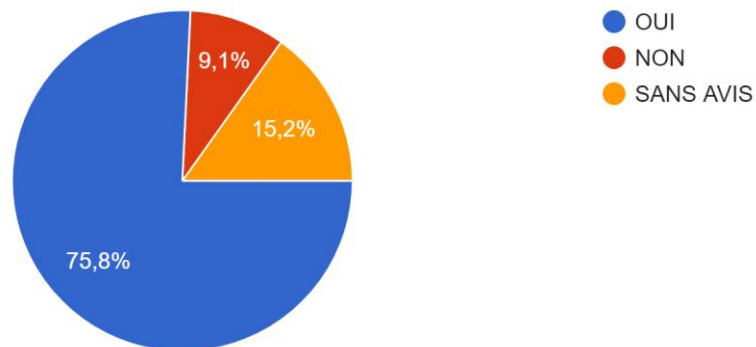
Etes vous satisfait du dossier d'inscription ?

33 réponses



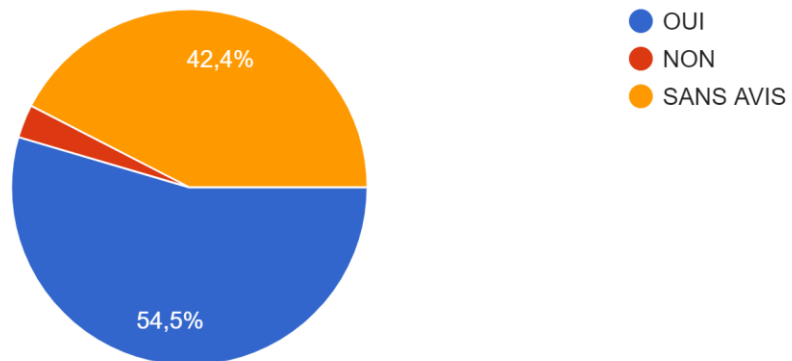
Etes vous satisfait des tarifs proposés ?

33 réponses



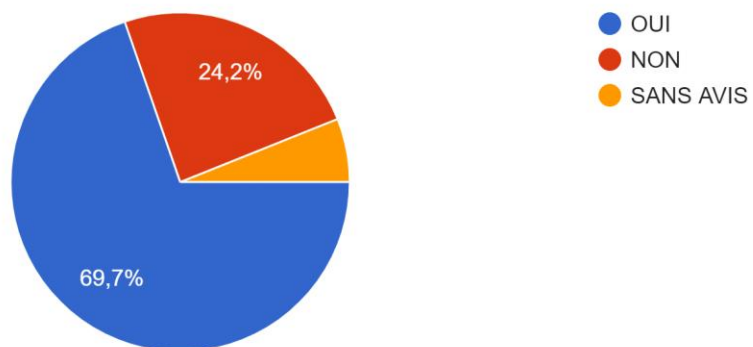
Etes vous satisfaits des activités proposées pendant la pause méridienne?

33 réponses



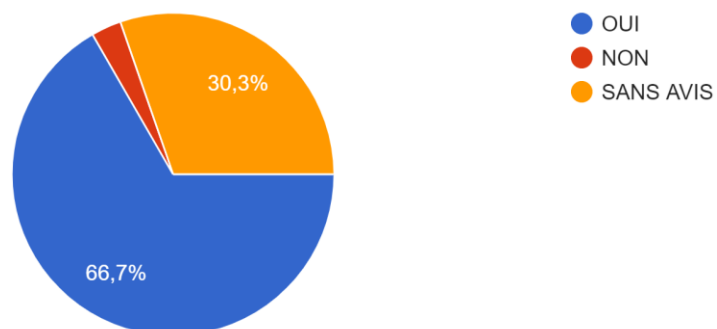
Etes vous satisfaits des menus proposés?

33 réponses



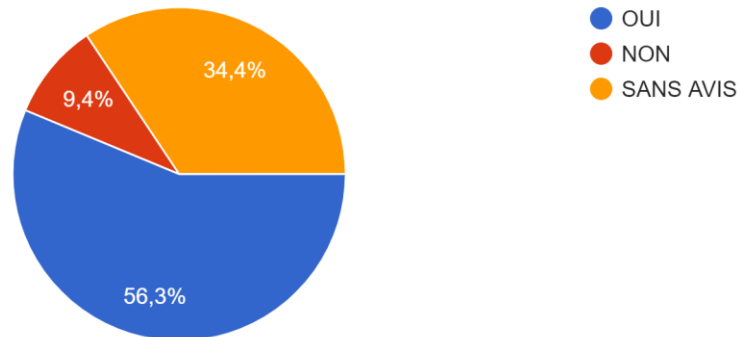
Etes vous satisfaits des locaux ?

33 réponses



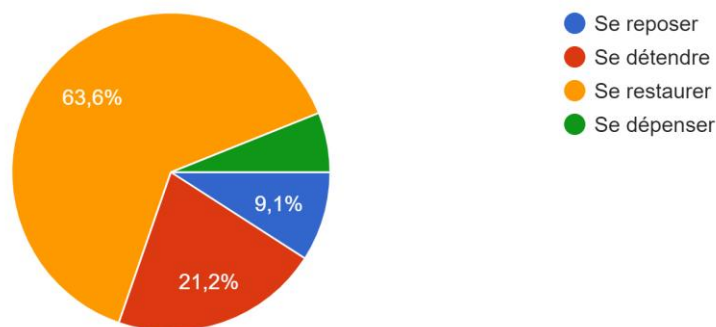
Etes vous satisfait de la relation avec l'équipe du restaurant scolaire ?

32 réponses



Pour vous, à quoi sert la pause méridienne pour votre enfant ?

33 réponses



COMMENTAIRES

- Serait-il possible de soumettre au Conseil municipal l'idée de la création d'une vraie cantine employant des cuisiniers de la commune ? Cela permettrait de créer des emplois sur Sainte Gemme et de proposer une alternative à la cuisine centrale.
- Bonjour, Je trouve que les menus ne sont pas toujours adaptés aux enfants : poisson/épinards - calamars à l'armoricaine/brocolis... Je suis d'accord pour l'ouverture au goût mais proposer un aliment "simple" associé à un aliment "plus compliqué" permettrait aux enfants de ne pas retourner à l'école le ventre vide. Par ailleurs, proposer du fromage tous les jours lorsque les enfants n'aiment pas c'est compliqué : un simple yaourt un jour sur deux permettrait d'avoir tout de même un produit laitier de temps en temps. Enfin, je déplore qu'il y ait si peu de denrées issues de l'agriculture biologique. Je pensais qu'un pourcentage était à respecter. Qu'en au

tarif, comptabiliser le repas lorsque l'on prévient suffisamment tôt me semble injuste.

- Concernant la pause méridienne nous ne connaissons pas les activités proposées
- Si possible, réduire les protéines animales à 2 fois maximum par semaine.
- Inscription anticipée à la semaine pas toujours facile à gérer selon le planning des parents
- Un enfant qui n'aime pas manger à la cantine, pas pour le repas mais pour le temps de pause agité
- Augmenter la qualité de l'alimentation serait apprécié.

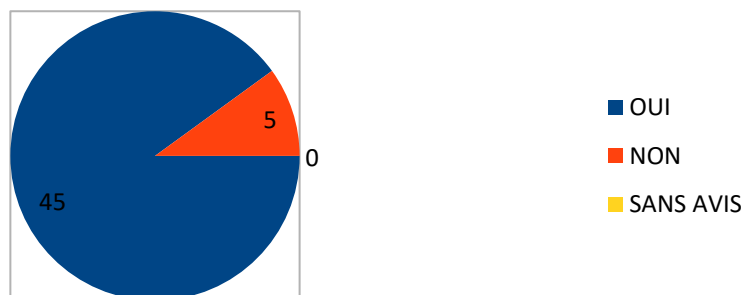
QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ENFANTS - MAI 2021

Questionnaires faits sous GOOGLE FORM

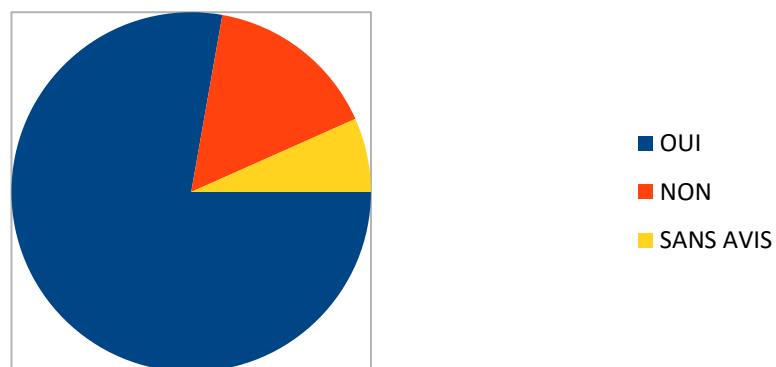
Nombre d'enfants concernés :

Nombre de retours : 50

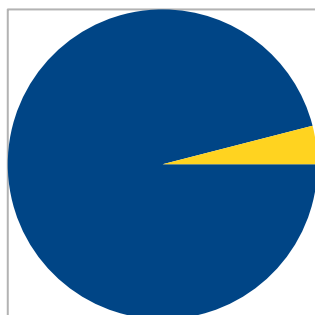
Aimes tu participer aux activités périscolaires et extra
scolaires ?



As tu suffisamment de choix parmi les activités
proposées ?

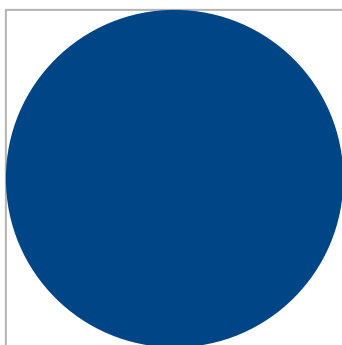


Est ce que les jours et les horaires des activités périscolaires et extra scolaires te conviennent ?



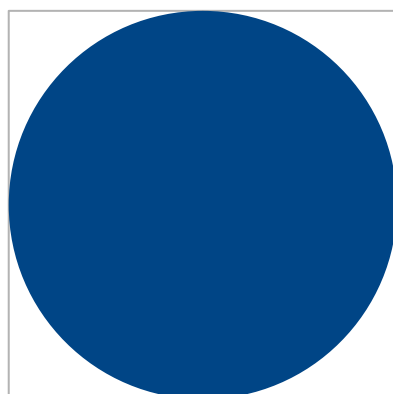
- OUI
- NON
- SANS AVIS

Est ce que les locaux et le matériel des activités de conviennent ?



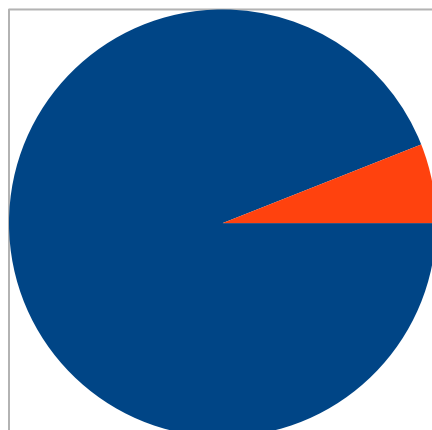
- OUI
- NON
- SANS AVIS

Es tu content (e) de tes relations avec les autres enfants pendant les activités ?



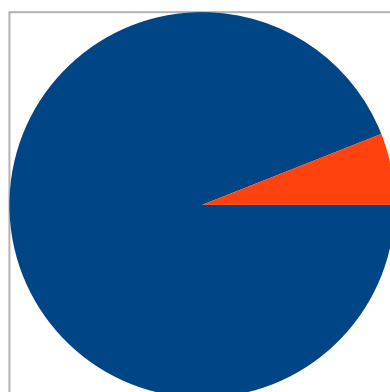
- OUI
- NON
- SANS AVIS

Connais tu les regles de vie pendant les activités ?



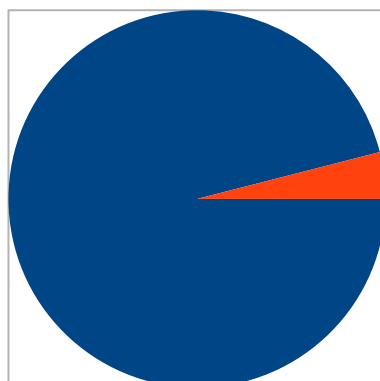
- OUI
- NON
- SANS AVIS

Si tu as besoin d'aide, ou qu'un autre enfant a besoin d'aide, est ce que tu sais à qui t'adresser pendant les activités ?



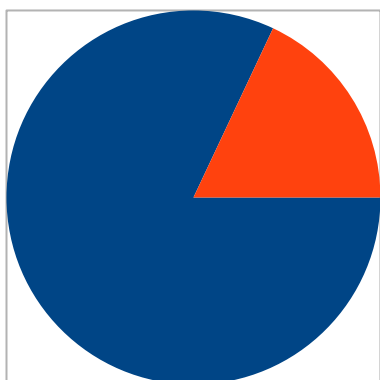
- OUI
- NON
- SANS AVIS

As tu l'occasion de présenter ce que tu as appris ou réalisé pendant les activités ?



■ OUI
■ NON
■ SANS AVIS

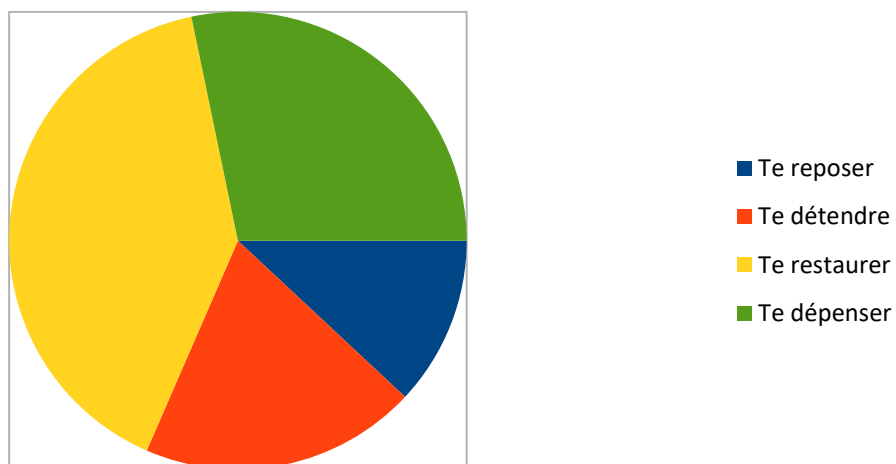
Pratiqués tu une activités dans un club en dehors de l'école ?



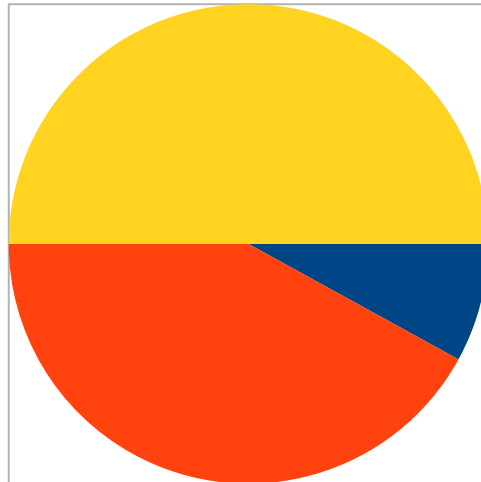
■ OUI
■ NON
■ SANS AVIS

Qu'est ce que tu préfères dans les activités ?	Qu'est ce que tu aimes le moins dans les activités ?
<ul style="list-style-type: none"> • Danses, chants et bricolage • dessin • Peinture Trotinette zumba • Jouer aux legos bricolage en maison • Jouer dehors au ballon • Dessin, jeux collectifs • Jouer avec les copains • Les activités en extérieur • Faire du basket 	<ul style="list-style-type: none"> • j'aime tout • Dormir • Rien • Je sais pas • Jouer au camion qui bouge pas tout seul • Le bricolage •

La pause méridienne te permet ?



Quel est ton age ?



- 3-5 ans
- 6-8 ans
- 9-11 ans

COMMENTAIRES

- Mettre des cordes à sauter
- Plus de ballons
- Avoir un panier de basket
- Cross/ Hockey
-